

Évidemment, il y aura un excédent d'énergie électrique à bon marché et facile à obtenir, ce qui sera avantageux pour la croissance industrielle. Cet excédent d'énergie canadienne trouverait probablement et facilement preneur au sud de la frontière, et je suis sûr que la Commission de l'énergie s'intéressera vivement à cet aspect de la question.

Nous faisons bon accueil à cette annonce et sommes heureux que le gouvernement fédéral ait commencé à manifester un certain intérêt à la mise en valeur du Nord canadien.

M. E. R. Schreyer (Springfield): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que la déclaration du premier ministre sera bien accueillie par les Manitobains et par les autorités provinciales. Je n'ai pas saisi certaines des observations du député de Winnipeg-Sud-Centre, notamment celle qui a causé tant d'émoi parmi les députés conservateurs. J'estime, pour ma part, que le moment est mal choisi pour faire des remarques imbues d'esprit de parti. Je me bornerai à dire que la mise en valeur du potentiel énergétique de la rivière Nelson a fait l'objet d'une étude constante depuis quatre ans. Une aide fédérale appréciable vient enfin de nous être promise.

Les deux échelons de gouvernement ne doivent pas oublier qu'en exploitant ces sources d'énergie électrique, il faut s'efforcer constamment de prévoir l'utilisation maximum de cette énergie au Canada même. Je sais bien qu'avant longtemps, la majeure partie de cette force motrice devra être exportée outre-frontière. Néanmoins, j'espère que le gouvernement n'oubliera jamais que l'utilisation de cette énergie à longue échéance devrait être planifiée en fonction des besoins des consommateurs canadiens.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, chaque fois que le gouvernement annonce sa participation au développement économique ou à l'expansion économique du pays, nous en sommes très heureux. Nous croyons que le développement important dont vient de nous faire part le très honorable premier ministre (M. Pearson), pour la province du Manitoba et pour l'ensemble de l'Ouest canadien, aidera considérablement cette partie du pays.

Cependant, des développements aussi importants sont possibles et s'imposent dans bien d'autres endroits du pays. Seulement, comme je le signalais tantôt, chaque fois que le gouvernement nous annonce une expansion économique quelconque dans le pays, cela nous fait plaisir.

Comme vient de le dire le préopinant, il n'est pas question, ici, de faire de la «partisanerie» politique comme en a fait tout à l'heure l'honorable député de Winnipeg-

Sud-Centre (M. Churchill), qui prétend que cela dépend des conservateurs si la rivière Nelson existe au Manitoba. Il semble oublier que c'est pendant l'administration de son parti que le Canada a connu son ère de pitié...

Des voix: A l'ordre!

M. Caouette: ...alors que nous avions un million de chômeurs au Canada. Il semble oublier, monsieur le président, que l'expansion économique du pays...

• (2.50 p.m.)

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je me permets de rappeler à l'honorable député l'article 15(2) a) du Règlement, suivant lequel des députés peuvent faire de brefs commentaires sur la substance de la déclaration qui a été faite, mais ils ne doivent rien dire qui pourrait provoquer un débat. J'invite donc l'honorable député de Villeneuve à restreindre ses remarques à la substance, c'est-à-dire à l'essentiel de la déclaration du très honorable premier ministre.

[Français]

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je serai très bref, mais j'appelle votre attention sur le fait que la même observation aurait pu être faite à l'endroit de l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre, lorsqu'il avait la parole.

A tout événement, je crois sincèrement que si ces développements ont lieu actuellement au Manitoba ou ailleurs au Canada, c'est grâce au fait que les conservateurs ne sont plus au pouvoir.

[Traduction]

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, je suis convaincu qu'une nouvelle comme celle que nous venons d'apprendre réjouit tous les Canadiens, parce qu'elle indique un autre aménagement des immenses ressources canadiennes. En écoutant le premier ministre, je me demandais si c'était là l'indice d'une politique du gouvernement qui pourrait faciliter le partage des frais des lignes de transmission d'aménagements hydro-électriques comme celui de la rivière de la Paix. Les 120 millions de dollars qu'on mentionne seront largement dépassés quand il s'agira de construire des lignes de transmission semblables vers le Sud. Il en serait de même pour les chutes Hamilton.

Nous espérons que les politiques qu'on vient de nous communiquer s'appliqueront aux accords fiscaux qu'on établira avec les provinces touchant d'autres programmes semblables à frais partagés.